



SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Centrale Canine. Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique



VENEZ FETER LES 25 ANS DU PARIS DOG SHOW



LE BOURGET (93)

PARC DES EXPOSITIONS - HALL 2B (chauffé)

2 EXPOSITIONS CANINES en intérieur sans cages

pour chaque exposition, 1 cadeau de bienvenue pour l'anniversaire des 25 ans

Clôture officielle : 09 décembre 2024 (cachet de la poste faisant foi)

2^{ème} clôture : 30 décembre 2024 (internet et date de réception pour engagement papier)



**Samedi 11 JANVIER 2025 EXPOSITION
NATIONALE avec attribution du CACS**

Dimanche 12 JANVIER 2025

**EXPOSITION INTERNATIONALE avec
attribution du CACS de la SCC
et du CACIB de la FCI**



Engagements

www.sccexpo.fr

Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier

**Participation
Parking Voiture**

**12 € valable pour les
deux jours.**

**Paieement à
l'engagement**

(pas de paiement sur place)

RECOMPENSES (tous ces prix ne sont pas cumulables - aucun prix ne sera remis après l'exposition)

à chaque CACIB, RCACIB, CACS et RCACS, à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN
aux QUATRE PREMIERS EXCELLENTS EN CLASSE JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION

Les chiens avec qualificatif EXCELLENT non classé, TRES BON, BON, ... (en fait chaque chien jugé),

recevront également une récompense de la S.C.I.F.

SUR LE RING D'HONNEUR :

récompenses pour les trois premiers de chaque jugement : Jeunes Présentateurs, Couples, Paires, Lots d'Affixe, Lots de Reproducteurs, Meutes, Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et Meilleurs de Groupe

TROPHEE au meilleur BABY, au meilleur PUPPY et au meilleur JEUNE de l'Exposition

TROPHEE aux trois meilleurs du BEST IN SHOW de l'Exposition

Entrée des chiens de 7h30 à 11h (heure limite d'arrivée). DEBUT DES JUGEMENTS : 9h - Sortie libre après les jugements

Jugements à horaires - Les chiens seront convoqués à un horaire précis (selon possibilité des juges).

Vous devez vous présenter au plus tard 1 heure avant l'heure du jugement qui vous sera indiquée,

et au plus tard à 11h pour les chiens jugés après 12h. Les horaires seront disponibles avant l'exposition sur www.sccexpo.fr.

- Engagements internet : vos e-cartes et parking (à payer avec l'engagement) vous seront envoyés par mail, disponibles sur votre compte.

- Engagements papier : vos cartes d'exposant et parking (à payer avec l'engagement) vous seront envoyés par courrier sauf si mail

indiqué sur feuille d'engagement.

Les mesures sanitaires et préfectorales en vigueur seront suivies

Les chiens non inscrits ne sont pas admis

catalogue en ligne 1h30 avant le début des jugements

renseignements 07 89 41 88 44 - scif94@orange.fr



INSCRIPTION CSAU : 06 22 58 10 25

réservé aux chiens inscrits à l'expo

samedi 11 janvier 2025

CAC

RACES

CAC

CACIB

dimanche 12 janvier 2025

GROUPE 1			
DUPAS Jean-Jacques		BERGER AUSTRALIEN	HEBERT Isabelle
KERIHUEL Jean-Paul		BERGER DE BRIE, BEARDED COLLIE	KERFRIDEN Jean
KERIHUEL Jean-Paul		BERGER ALLEMAND	spéciale FILLEAUDEAU Muriel
BOTTAGISIO Pietro (Italie)		BERGERS BELGES MALINOIS, GROENENDAEL, LAEKENOIS, TERVUEREN	DESCAMPS Denis
KERIHUEL Jean-Paul		BERGER DE BEAUCE	CHAPIRO Boris
MIGNON Sylvie		SCHIPPERKE	spéciale DESCAMPS Denis
BOTTAGISIO Pietro (Italie)		BERGER BLANC SUISSE	spéciale FILLEAUDEAU Muriel
KARCHER Christian		BERGER BERGAMASQUE, BERGER DE LA MAREMME ET DES ABRUZZES, BERGER DE RUSSIE MERIDIONALE, BERGER POLONAIS DE PLAINE, CHIEN DE BERGER CROATE, CHIEN DE BERGER DES TATRAS, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DE MIORITZA, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DES CARPATHES, KOMONDOR, KUVASZ, MUDI, PULI, PUMI, TCHOUVATCH SLOVAQUE, BERGER DE PICARDIE	BARENNE Roger
KARCHER Christian		BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHAPENDOS NEERLANDAIS	spéciale DUPAS Jean-Jacques
KARCHER Christian		CHIEN LOUP TCHECOSLOVAQUE, BORDER COLLIE, BOUVIER AUSTRALIEN, BOUVIER AUSTRALIEN COURTE QUEUE, KELPIE AUSTRALIEN	KERFRIDEN Jean
KARCHER Christian		BERGER AMERICAIN MINIATURE	spéciale SOCOLOVERT Anne
DUPAS Jean-Jacques		BERGER DES PYRENEES A FACE RASE, BERGER DES PYRENEES A POIL LONG, CHIEN DE BERGER CATALAN	CLASS Anne-Marie
BOTTUSSI-JOCQUEL Céline		CHIEN DE BERGER ANGLAIS ANCESTRAL (bobtail)	KERIHUEL Jean-Paul
DUPAS Jean-Jacques		BERGER DE BOHEME	KERFRIDEN Jean
KERIHUEL Jean-Paul		CHIEN DE BERGER DES SHETLAND	KARCHER Christian
KARCHER Christian		COLLIE A POIL COURT, COLLIE A POIL LONG	spéciale SOCOLOVERT Anne
BARENNE Roger		CHIEN DE BERGER DE MAJORQUE	KARCHER Christian
FAVRE René		BARBADO DE TERCEIRA (non reconnue FCI), BERGER DES ALPES ET DE SAVOIE (non reconnue FCI)	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
KARCHER Christian		BOUVIER DES ARDENNES, BOUVIER DES FLANDRES	SOCOLOVERT Anne
CLASS Anne-Marie		BERGER DE LA SERRA DE AIRES (berger portugais)	KERIHUEL Jean-Paul
DUPAS Jean-Jacques		WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE, LANCASHIRE HEELER	spéciale VANAKEN Jean-François (Belgique)
FAVRE René		CANE DI OPERA (non reconnue FCI), EUSKAL ARTZAIN TXAKURRA (non reconnue FCI), MAJORERO (non reconnue FCI), PASTORE DELLA SILA (non reconnue FCI), PERRO DE PASTOR GARAFIANO (non reconnue FCI), PERRO LEONES DE PASTOR (non reconnue FCI), SPINO DEGLI IBLEI (non reconnue FCI)	CHAPIRO Boris
GROUPE 2			
CLASS Anne-Marie		AFFENPINSCHER, PINSCHER ALLEMAND (pinscher moyen), PINSCHER AUTRICHIEN, PINSCHER NAIN, SCHNAUZER MOYEN, SCHNAUZER GEANT, SCHNAUZER NAIN	spéciale DUPAS Jean-Jacques
KERIHUEL Jean-Paul		SMOUS DES PAYS-BAS	CLASS Anne-Marie
BARENNE Roger		BERGER D'ASIE CENTRALE, BERGER DE BOSNIE-HERZEGOVINE ET DE CROATIE, BERGER DU CAUCASE, BERGER DU KARST, CHIEN DE BERGER YOUOSLAVE DE CHARPLANINA, BOXER, BERGER DE L'EUROPE DU SUD EST, CHIEN DE FERME DANO-SUEDOIS, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DE BUCOVINE, BROHOLMER, CHIEN DE CASTRO LABOREIRO, CHIEN DE LA SERRA DA ESTRELA, CIMARRON URUGUAYEN, DOGUE DE MAJORQUE, DOGUE DES CANARIES, FILA BRASILEIRO, FILA DE SAINT MIGUEL, MATIN DE L'ALENTEJO, MATIN ESPAGNOL, TOSA, CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES, MATIN DES PYRENEES, DOGUE ARGENTIN	CLASS Anne-Marie
DESQUARTIERS Evelyne		CHIEN DE MONTAGNE DE L'ATLAS	CLASS Anne-Marie
BARENNE Roger	spéciale	HOVAWART	CLASS Anne-Marie
BARENNE Roger		BULLDOG	spéciale CLASS Anne-Marie
CLASS Anne-Marie		BOUVIERS BERNOIS, DE L'APPENZEL, DE L'ENTLEBUCH, GRAND BOUVIER SUISSE	LAVERGNE Géraldine
LE COURTOIS Bernard		CHIEN DE BERGER KANGAL	CLASS Anne-Marie
KARCHER Christian		ROTTWEILER	CHAPIRO Boris
LE COURTOIS Bernard	spéciale	BULLMASTIFF, MASTIFF	LE ROUEIL Michel
FAVRE René		ALANO ESPAGNOL (non reconnue FCI), CAO DE GADO TRANSMONTANO (non reconnue FCI)	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
LE COURTOIS Bernard		LANDSEER, TERRE NEUVE	spéciale PAPIN Jérôme
CLASS Anne-Marie		DOGUE DU TIBET, SAINT BERNARD	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
LE COURTOIS Bernard	spéciale	DOGUE DE BORDEAUX	spéciale CLASS Anne-Marie
KARCHER Christian		BULLDOG CONTINENTAL	CLASS Anne-Marie
CLASS Anne-Marie	spéciale	CANE CORSO (CHIEN DE COUR ITALIEN)	spéciale BOTTAGISIO Pietro (Italie)
FAVRE René		DOGUE ALLEMAND	spéciale MIGNOT Gérard
DESQUARTIERS Evelyne		SHAR PEI	spéciale KLEIN Jean-Claude
DUPAS Jean-Jacques	spéciale	MATIN NAPOLITAIN	CLASS Anne-Marie
CLASS Anne-Marie	spéciale	DOBERMANN	spéciale CHAPIRO Boris
LAVERGNE Géraldine		CHIEN DE LEONBERG	MIGNOT Gérard
KERIHUEL Jean-Paul		TERRIER NOIR RUSSE	BARENNE Roger
FAVRE René		CANE DI MANNARA (non reconnue FCI), CANE FONNESE (non reconnue FCI)	CHAPIRO Boris

GROUPE 3			
KERIHUEL Jean-Paul		AIREDALE TERRIER, BEDLINGTON TERRIER, BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, MANCHESTER TERRIER, NORFOLK TERRIER, NORWICH TERRIER, SEALYHAM TERRIER, TERRIER AUSTRALIEN, TERRIER AUSTRALIEN A POIL SOYEUX, TERRIER BRÉSILIEN, TERRIER D'AGREMENT ANGLAIS NOIR ET FEU, TERRIER IRLANDAIS, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER IRLANDAIS GLEN OF IMAAL, TERRIER JAPONAIS, TERRIER KERRY BLUE, TERRIER TCHEQUE, WELSH TERRIER	BARENNE Roger
VANAKEN Jean-François (Belgique)		TERRIER DU REVEREND RUSSELL, TERRIER JACK RUSSELL	FAVRE René
BOTTUSSI-JOCQUEL Céline		BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE	DEWAELE Patrick
BOTTUSSI-JOCQUEL Céline		CAIRN TERRIER, DANDIE DINMONT TERRIER, SKYE TERRIER, TERRIER ECOSSAIS, WEST HIGHLAND WHITE TERRIER	MIGNOT Gérard
ROUND Katharina	spéciale	FOX TERRIER POIL DUR, FOX TERRIER POIL LISSE	FAVRE René
DEWAELE Patrick		STAFFORDSHIRE BULL TERRIER	KARCHER Christian
KERIHUEL Jean-Paul		TERRIER DE CHASSE ALLEMAND	VANAKEN Jean-François (Belgique)
MIGNON Sylvie		YORKSHIRE TERRIER, BIEWER TERRIER (non reconnue FCI)	KLEIN Jean-Claude
CHAPIRO Boris		STAFFORDSHIRE TERRIER AMERICAIN	VANAKEN Jean-François (Belgique)
FAVRE René		RATONERO VALENCIANO, RATONERO BODEGUERO ANDALUZ (non reconnue FCI)	CHAPIRO Boris
GROUPE 4			
VANAKEN Jean-François (Belgique)		TECKELS	BOTTAGISIO Pietro (Italie)
GROUPE 5			
ROUND Katharina		BERGER FINNOIS DE LAPONIE, BUHUND NORVEGIEN, CHIEN DE BERGER ISLANDAIS, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN GRIS (Norsk Elghund gris), CHIEN D'ELAN NORVEGIEN NOIR (Norsk Elghund noir), CHIEN D'ELAN SUEDOIS (Jämthund), CHIEN D'OURS DE CARELIE, CHIEN DU GROENLAND, CHIEN FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN NORVEGIEN DE MACAREUX, LAIKA DE SIBERIE OCCIDENTALE, LAIKA DE SIBERIE ORIENTALE, LAIKA RUSSO EUROPEEN, LAIKA DE IAKOUTIE, CHIEN SUEDOIS DE LAPONIE (Lapphund suedois), SPITZ FINLANDAIS, ESQUIMAU CANADIEN, CHIEN DE TAÏWAN, CHIEN DE BALI (Kintamani)	CABON Vincent
DESQUARTIERS Evelyne		AKITA INU, HOKKAIDO, KAI, KISHU, SHIBA INU, SHIKOKU, SPITZ JAPONAIS, JINDO COREEN	ROUND Katharina
ROUND Katharina		CHOW CHOW	spéciale CABON Vincent
CABON Vincent		BASENJI	DESQUARTIERS Evelyne
DESQUARTIERS Evelyne		CHIEN DE GARENNE DES CANARIES PODENCO, CHIEN DE GARENNE PORTUGAIS PODENGO, CHIEN DU PHARAON, CIRNECO DE L'ETNA, PODENCO D'IBIZA	KERIHUEL Jean-Paul
CABON Vincent		AKITA AMERICAIN, CHIEN THAILANDAIS A CRETE DORSALE, BANGKAEW DE THAILANDE	spéciale ROUND Katharina
KLEIN Jean-Claude		SAMOYEDE	CABON Vincent
CABON Vincent		SPITZ DE NORRBOTTEN, SPITZ DES VISIGOTHS, MALAMUTE DE L'ALASKA	ROUND Katharina
CABON Vincent	spéciale	SPITZ, VOLPINO ITALIEN	ROUND Katharina
DEWAELE Patrick		EURASIER	spéciale CABON Vincent
FAVRE René		CURSINU (non reconnue FCI)	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
MIGNON Sylvie		CHIEN NU DU MEXIQUE, CHIEN NU DU PEROU	DEWAELE Patrick
KLEIN Jean-Claude		CHIEN DE CANAAN	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
KLEIN Jean-Claude		HUSKY DE SIBERIE	DESQUARTIERS Evelyne
FAVRE René		MANETO (non reconnue FCI), PODENCO ANDALUZ (non reconnue FCI), PODENCO VALENCIANO (non reconnue FCI)	CHAPIRO Boris
GROUPE 6			
KERIHUEL Jean-Paul		BRIQUET DE PROVENCE (non reconnue FCI), BRUNO SAINT-HUBERT FRANCAIS (non reconnue FCI)	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
FAVRE René		CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
FAVRE René		SEGUGIO DELL APPENNINO (non reconnue FCI)	CHAPIRO Boris
CHAPIRO Boris		BASSET HOUND, BEAGLE, BEAGLE HARRIER, HARRIER, BILLY, CHIEN COURANT SLOVAQUE, CHIEN COURANT DE TRANSYLVANIE, CHIEN COURANT POLONAIS	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
KLEIN Jean-Claude		DALMATIEN	MIGNON Sylvie
LE ROUEIL Michel		BASSET ARTESIEN NORMAND, CHIEN D'ARTOIS	CHAPIRO Boris
CHAPIRO Boris		ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE, ARIEGEOIS, BASSET BLEU DE GASCOGNE, GASCON SAINTONGEOIS, GRAND BLEU DE GASCOGNE, GRIFFON BLEU DE GASCOGNE, PETIT BLEU DE GASCOGNE, BASSET DE WESTPHALIE, BASSET FAUVE DE BRETAGNE, GRIFFON FAUVE DE BRETAGNE, BASSET SUEDOIS, FOX HOUND ANGLAIS, FOXHOUND AMERICAIN, FRANÇAIS BLANC ET NOIR, FRANÇAIS BLANC ET ORANGE, FRANÇAIS TRICOLEUR, GRAND ANGLAIS FRANÇAIS BLANC ET NOIR, GRAND ANGLAIS FRANÇAIS BLANC ET ORANGE, GRAND ANGLAIS FRANÇAIS TRICOLEUR, POITEVIN, BRACHET ALLEMAND, BRACHET DE STYRIE A POIL DUR, BRACHET NOIR ET FEU, BRACHET POLONAIS, BRACHET TYROLIEN, BRIQUET GRIFFON VENDEEN, GRAND BASSET GRIFFON VENDEEN, GRAND GRIFFON VENDEEN, PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN, CHIEN A LOUTRE, CHIEN COURANT SUISSE, PETIT CHIEN COURANT SUISSE, CHIEN COURANT DE BOSNIE A POIL DUR, CHIEN COURANT DE HALDEN, CHIEN COURANT DE HAMILTON, CHIEN COURANT DE HYGEN, CHIEN COURANT DE LA VALLE DE LA SAVE, CHIEN COURANT DE MONTAGNE DU MONTENEGRO, CHIEN COURANT DE SCHILLER, BASSET DES ALPES, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL DUR, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL RAS, CHIEN COURANT DU SMALAND, CHIEN COURANT ESPAGNOL, CHIEN COURANT FINLANDAIS, CHIEN COURANT GREC, CHIEN COURANT ITALIEN, CHIEN COURANT ITALIEN A POIL RAS, CHIEN COURANT NORVEGIEN, CHIEN COURANT SERBE, CHIEN COURANT TRICOLEUR SERBE, CHIEN DE ROUGE DE BAVIERE, CHIEN DE ROUGE DU HANOVRE, CHIEN DE SAINT HUBERT, CHIEN N. ET F. POUR LA CHASSE AU RATON, GRIFFON NIVERNAIS, PORCELAIN	FAVRE René

COMPOSITION DU JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.
Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

samedi 11 janvier 2025

CACs

RACES

CACs
CACIB

dimanche 12 janvier 2025

GROUPE 7				
FAVRE René		PACHON NAVARRO (non reconnue FCI)		CHAPIRO Boris
GUILBERT Yves		SETTER GORDON	spéciale	PARENT Nathalie
LE ROUEIL Michel		BRAQUE ALLEMAND A POIL COURT, BRAQUE DU BOURBONNAIS		PARENT Nathalie
GUILBERT Yves		DRAHTHAAR (CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL DUR), CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL RAIDE		CLASS Anne-Marie
FAVRE René		EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE, EPAGNEUL PICARD, EPAGNEUL DE PONT AUDEMER, LANGHAAR (CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG), GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER, PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER		PARENT Nathalie
GUILBERT Yves		POINTER ANGLAIS, SETTER ANGLAIS, SETTER IRLANDAIS ROUGE, SETTER IRLANDAIS ROUGE & BLANC		LEBRUN Dominique
GUILBERT Yves		EPAGNEUL FRANCAIS		FAVRE René
GUILBERT Yves		EPAGNEUL BRETON	spéciale	FAVRE René
FAVRE René		BRAQUE SAINT GERMAIN	spéciale	PARENT Nathalie
GUILBERT Yves	spéciale	BRAQUE HONGROIS A POIL COURT, BRAQUE HONGROIS A POIL DUR		PARENT Nathalie
KERIHUEL Jean-Paul		EPAGNEUL DE SAINT USUGE (non reconnue FCI)		BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
GUILBERT Yves		BARBU TCHEQUE, BRAQUE SLOVAQUE A POIL DUR, PUDELPOINTER, CHIEN D'ARRET PORTUGAIS, BRAQUE D'AUVERGNE, BRAQUE DE L'ARIEGE, BRAQUE DE BURGOS, BRAQUE DE WEIMAR, BRAQUE FRANCAIS TYPE GASCOGNE, BRAQUE FRANCAIS TYPE PYRENEES, BRAQUE ITALIEN, SPINONE, CHIEN D'ARRET DANOIS ANCESTRAL, CHIEN D'ARRET FRISON, CHIEN DE PERDRIX DE DRENTE, GRIFFON A POIL DUR KORTHALS		PARENT Nathalie
GROUPE 8				
MICHAUD Béatrice		BARBET, CHIEN D'EAU ESPAGNOL, CHIEN D'EAU FRISON, CHIEN D'EAU PORTUGAIS	spéciale	VANAKEN Jean-François (Belgique)
LE ROUEIL Michel		CHIEN D'OYSEL ALLEMAND, CLUMBER SPANIEL, COCKER SPANIEL AMERICAIN, COCKER SPANIEL ANGLAIS, ENGLISH SPRINGER SPANIEL, WELSH SPRINGER SPANIEL, FIELD SPANIEL, SUSSEX SPANIEL, EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS, PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CHASSE AU GIBIER D'EAU		CHAPIRO Boris
KLEIN Jean-Claude		CHIEN D'EAU AMERICAIN		CHAPIRO Boris
BOTTUSSI-JOCQUEL Céline		CHIEN D'EAU ROMAGNOL		BOTTAGISIO Pietro (Italie)
MICHAUD Béatrice		GOLDEN RETRIEVER, RETRIEVER DU LABRADOR, RETRIEVER A POIL BOUCLE, RETRIEVER A POIL PLAT, RETRIEVER DE LA BAIE DE CHEASAPEAKE, RETRIEVER DE LA NOUVELLE ECOSSE		LE ROUEIL Michel
GROUPE 9				
ESCOFFIER Jean-Louis		BICHON A POIL FRISE, BICHON BOLONAIS, BICHON HAVANAIS, BICHON MALTAIS, PETIT CHIEN LION		BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
CABON Vincent		KROMFOHLANDER		KLEIN Jean-Claude
FAVRE René		COTON DE TULEAR		CABON Vincent
CABON Vincent		EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, PETIT CHIEN RUSSE		MIGNON Sylvie
ESCOFFIER Jean-Louis		CHIEN CHINOIS A CRETE		CABON Vincent
DESQUARTIERS Evelyne		BOULEDOGUE FRANCAIS	spéciale	DUPAS Jean-Jacques
MICHAUD Béatrice		CANICHE	spéciale	ESCOFFIER Jean-Louis
DEWAELE Patrick	spéciale	CARLIN, TERRIER DE BOSTON		DESQUARTIERS Evelyne
CABON Vincent		EPAGNEUL JAPONAIS, EPAGNEUL PEKINOIS		ESCOFFIER Jean-Louis
BOTTAGISIO Pietro (Italie)		CHIHUAHUA		MIGNON Sylvie
DEWAELE Patrick	spéciale	GRIFFON BELGE, GRIFFON BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON		KLEIN Jean-Claude
KLEIN Jean-Claude		RATIER DE PRAGUE		DEWAELE Patrick
CABON Vincent		EPAGNEUL TIBETAÏN, LHASSA APSO, SHIH TZU, TERRIER TIBETAÏN		KARCHER Christian
ESCOFFIER Jean-Louis		CAVALIER KING CHARLES, KING CHARLES	spéciale	KARCHER Christian
GROUPE 10				
CLASS Anne-Marie		BARZOÏ, LEVRIER HONGROIS, LEVRIER POLONAIS		KLEIN Jean-Claude
KLEIN Jean-Claude	spéciale	PETIT LEVRIER ITALIEN		BOTTAGISIO Pietro (Italie)
VANAKEN Jean-François (Belgique)		AZAWAKH, LEVRIER ESPAGNOL, SLOUGHY, GREYHOUND		DESQUARTIERS Evelyne
VANAKEN Jean-François (Belgique)		WHIPPET		KLEIN Jean-Claude
BOTTAGISIO Pietro (Italie)		LEVRIER AFGHAN, SALUKI, LEVRIER ECOSSAIS, LEVRIER IRLANDAIS		DESQUARTIERS Evelyne

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

le règlement complet peut être consulté sur : <https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>

L'Exposition se tiendra à VILLEPINTE (93) les 11 et 12 janvier 2025 - Parc des Expositions de Paris Le Bourget - Hall 2B

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès à l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30 et jusqu'à 11h, heure limite d'arrivée. Début des jugements : 9h. Jugements à l'horaire selon disponibilité des juges (les horaires d'entrée et de jugement sont donnés à titre indicatif) - Sortie libre après les jugements.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestualité. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Veuillez apporter le passeport et la carte d'identification I-CAD de votre chien. Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau ; des chiens aveugles, sourds ou estropiés ; des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ; des chiens visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits ; des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés, dans le respect de la législation en vigueur, par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Les chiens de 1ère catégorie ne sont pas admis. Tous les chiens engagés doivent être identifiés par tatouage ou transpondeur. Les tarifs des deux jours ne sont valables que pour les mêmes chiens. Les accompagnateurs doivent arriver en même temps que l'exposant. Les engagements au tarif adhésif SCIF 2024 ou 2025 ne se feront que par courrier postal (pas de remboursement si engagement en ligne). Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Exposition nationale : sont admis tous les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou au livre d'attente et figurant aux classifications établies par la SCC. Exposition internationale : sont admis seuls les chiens inscrits à un Livre d'Origine (Livre d'Attente compris) d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié, dont le livre d'origine est reconnu par la FCI.

seront refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture ; les inscriptions papier ou internet non réglées ; les engagements au forfait ; **toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition** ; les engagements de chiots de moins de 4 mois ; les demandes de remboursement si l'exposant ne peut se présenter.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS - clôture officielle : 09 décembre 2024 (cachet de la poste faisant foi)
2ème clôture au 30 décembre 2024 avec majoration des tarifs (date de réception). Tout engagement courrier parvenant après cette date ne sera pas pris en compte. En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.
Après la date de la clôture officielle, les engagements pourront s'arrêter à tout moment.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Les engagements au tarif adhésif se feront uniquement par courrier (pas de remboursement si engagement par internet). **Les frais bancaires pour les engagements par internet sont pris en charge par la SCIF et ne sont pas ajoutés dans les tarifs.** Les accompagnateurs doivent arriver en même temps que l'exposant. Les tarifs pour les deux jours ne sont valables que pour une participation avec les mêmes chiens.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :
pour toutes les classes, la date de prise en compte pour le calcul de l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour du jugement. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

CLASSES INDIVIDUELLES

BABY : pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois **PUPPY** : pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois

Ces deux classes Baby et Puppy ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant)

JEUNE : pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACIS-J (uniquement en Nationale) et du CACIB-J

INTERMÉDIAIRE : pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Ouverte et Travail. En cas d'obtention du CACS, le chien entrera en concurrence avec la classe Champion pour l'attribution du CACIB

OUVERTE : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Intermédiaire et Travail. En cas d'obtention du CACS, le chien entrera en concurrence avec la classe Champion pour l'attribution du CACIB.

TRAVAIL : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois titulaires de l'attestation permettant l'engagement dans cette classe (la récompense doit être obtenue au plus tard le jour de la date de la dernière clôture, la photocopie de l'attestation doit être jointe à l'engagement). Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Intermédiaire et Ouverte. En cas d'obtention du CACS, le chien entrera en concurrence avec la classe Champion pour l'attribution du CACIB.

CHAMPION DE BEAUTÉ : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI au plus tard le jour de la date de la dernière clôture (la photocopie de l'attestation doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS mais peut donner droit à l'attribution du CACIB et de la RCACIB en concurrence avec les classes Intermédiaire, Ouverte et Travail.

VETERAN : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS-V (uniquement en Nationale) et du CACIB-V

AUTRES CLASSES

MEUTE : réservée aux races des groupes 3 - 4 et 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. La meute doit être composée de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Teckels Nains et Kanichen de même poil qui peuvent être réunis dans la même meute), sans distinction de sexe, **engagés obligatoirement en classe individuelle et appartenant au même propriétaire**

LOT D'AFFIXE (inscription sur place) : pour au moins 3 et au plus 5 chiens de la même race et variété, sans distinction de sexe, **engagés dans une classe individuelle**, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement qui tient compte de l'homogénéité sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur

LOT DE REPRODUCTEUR (inscription sur place) : pour un sujet mâle ou femelle accompagné de minimum 3 à 5 maximum de ses descendants directs au 1er degré, **tous engagés dans une classe individuelle**

COUPLE (inscription sur place) : Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, **appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle**

PAIRE (inscription sur place) : Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, **appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle**

AUTRE CATEGORIE

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» : Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un document d'origine LOF ou inscrits à un Livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CONFIRMATION (sauf Berger Allemand et Jagdterrier) ; les chiens ayant subi une oectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés. Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec les originaux de la carte d'identification I-CAD et du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli. La confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition. **Age minimum exigé : 12 mois sauf 10 mois pour GR9** : épagneuls pékinois et japonais et **15 mois pour GR1** : bergers allemand et de brie, bouvier des flandres ; **GR2** : schnauzer géant, dogues allemand, de bordeaux et du tibet, mastiff, bullmastiff, mâtiens napolitain et espagnol, montagne et mâtin des pyrénées, fila brasileiro, chien de montagne portugais, rafeiro de alentejo, castro laboreiro, st bernard, terre neutre, landseer, leonberg, doberman, rottweiler, hovavart, cane corso, grand bouvier suisse, bouvier bernois, presa canario, dogue de majorque, fila de saint miguel, tosa, cao de gado transmontano, spanish albao, broholmer, **GR3** : staffordshire terrier américain ; **GR4** : teckels ; **GR5** : chien du pharaon, cimco de l'eta, podencos canario, portugais (moyen et grand) et ibicenco, samoyede, akita inu, esquimau du groenland, akita américain ; **GR6** : rhodesian ridgeback, dalmatien ; **GR8** : retrievers ; **GR10** : afghan, saluki, barzoi, deerhound, irish wolfhound, galgo, greyhound, magyar agar, azawakh, sloughi, chart polski.

REFUS OU EXCLUSIONS : 1- des engagements des chiens non inscrits à un Livre d'Origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le Livre est reconnu par la FCI ; des engagements des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition. La Société organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de le rembourser même après les avoir acceptés ; 2- des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) refusés par le "Service Vétérinaire", des chiens qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés (les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés) ; des chiens non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ; des chiens dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou expert confirmateur de la race considérée. Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. **En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.** Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois les frais d'engagement du 1er chien qui restera acquis à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées : a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, b) ceux qui auront fait une fausse déclaration, c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ; d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine, e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre, f) ceux qui auront quitté l'exposition avant leur heure fixée. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice déclare toute responsabilité du chef de fuite, perte, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance.

TRÈS IMPORTANT - Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

- Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement de frais correspondants.
- L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.
- Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

En plus d'une vaccination antirabique valide, tout chien provenant d'un pays tiers, à l'exception des pays figurant dans la liste suivante : Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahrein, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Emirats Arabes Unis, Etats-Unis d'Amérique (y compris Guam), Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, les Mariannes du Nord, Porto-Rico et les Vierges américaines, Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, les BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Iles Caiman, Iles Falkland, Iles Féroé, Iles Vierges britanniques, Iles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taiwan, Trinité et Tobago, Etat de la Cité du Vatican, Vanuatu, doit également avoir subi un titrage sérique des anticorps antirabiques effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5 UI/ml).

A compter du 1er juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : chiens de 2ème catégorie : le certificat de vaccination antirabique encours de validité, mentionnant le n° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens de races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

BIEN ETRE ANIMAL :

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITE lors de toute exposition canine. Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter en laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la Société Centrale Canine.





PARIS DOG SHOW

organisé par la société Canine d'Île de France

DEMANDE D'ENGAGEMENT



LE BOURGET (93) - 2 EXPOSITIONS CANINES

SAMEDI 11 JANVIER 2025 : EXPOSITION NATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS

DIMANCHE 12 JANVIER 2025 : EXPOSITION INTERNATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC ET DU CACIB DE LA FCI

CLÔTURE OFFICIELLE : 09 DÉCEMBRE 2024 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI) - 2^{ÈME} CLÔTURE : 30 DÉCEMBRE 2024 (DATE DE RÉCEPTION)

ENGAGEMENT : SAMEDI DIMANCHE LES DEUX JOURS

N° livre des origines : N° tatouage ou transpondeur :

Nom du Chien :

Date de naissance : Sexe : M F Race :

Variété : Taille : Couleur : Nature du poil : Poids :
 Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retriever, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles. Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, Blanc Suisse, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Petit Chien russe. Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom du producteur :

Nom du propriétaire : M./Mme

Adresse du propriétaire :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : E-mail :

CLASSE : Baby Puppy Jeune Intermediaire Ouverte Travail Champion Vétéran Ne concourant pas Meute

CONFIRMATION GRATUITE POUR LES CHIENS INSCRITS EN CLASSE INDIVIDUELLE (SAUF BERGERS ALLEMANDS ET JAGD TERRIERS - COUPS DE FEU INTERDITS) : OUI NON

En l'absence de précision de classe, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy suivant son âge.

Si les attestations classes Travail ou Champion ne sont pas jointes, le chien sera mis en classe ouverte

Les mesures sanitaires et préfectorales en vigueur seront suivies	TARIFS						SOMMES ADRESSÉES
	CLÔTURE OFFICIELLE : 09 DÉCEMBRE 2024 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)			2 ^{ÈME} CLÔTURE : 30 DÉCEMBRE 2024 (DATE DE RÉCEPTION)			
Les frais bancaires (engagement internet) sont pris en charge par la SCIF et ne sont pas ajoutés au total	samedi	dimanche	LES 2 JOURS	samedi	dimanche	LES 2 JOURS	
1 ^{er} chien (sauf Baby, Puppy et Vétéran)	39 €	45 €	77 €	49 €	55 €	87 €	
2 ^{ème} chien, 3 ^{ème} chien (même propriétaire que le 1 ^{er} chien)	35 €	39 €	69 €	45 €	49 €	79 €	
chiens suivants (même propriétaire que le 1 ^{er} chien)	29 €	35 €	58 €	39 €	45 €	68 €	
Baby, Puppy, Vétéran	29 €	34 €	57 €	38 €	44 €	67 €	
Chien ne concourant pas (ne sera ni jugé, ni confirmé)	15 €	15 €	25 €	20 €	20 €	30 €	
Meute (uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants)	95 €	122 €	193 €	152 €	182 €	253 €	
Chien supplémentaire de la meute	24 €	29 €	45 €	34 €	39 €	55 €	
Carte accompagnateur (gratuit pour les moins de 12 ans)	5 € par jour						
Participation parking camping-car (sans commodités) - Immatriculation :	27 € (valable les 2 jours. Attention, pas de paiement sur place)						
Participation parking voiture - Immatriculation :	12 € (valable les 2 jours. Attention, pas de paiement sur place)						
catalogue numérique GRATUIT (disponible 1h30 avant le début des jugements)							TOTAL :

RÉDUCTION DE 10% (SAUF CARTE ACCOMPAGNATEUR ET PARKING) POUR LES ADHÉRENTS SCIF À JOUR DE COTISATION 2024 OU 2025, À CHACUNE OU AUX 2 EXPOSITIONS (UNIQUEMENT ENGAGEMENTS PAPIER PAR LA POSTE AVEC COPIE CARTE ADHÉRENT).

POUR LES ENGAGEMENTS PAPIER, RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE LA SCIF. À ENVOYER À : SCC - EXPO PDS - 155 AV. JEAN JAURÈS - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX
 TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION - AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE 30/12/2024 (DATE DE RÉCEPTION).

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT : RÈGLEMENT À L'ORDRE DE LA SCIF, COPIE DE LA CARTE D'IDENTIFICATION (I-CAD), COPIE DE LA CARTE D'ADHÉRENT SCIF 2024 OU 2025, PHOTOCOPIE DES ATTESTATIONS POUR CLASSES CHAMPION OU TRAVAIL, PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE POUR LES CHIENS DE 2^E CATÉGORIE ET/OU PROVENANT DE L'ÉTRANGER.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à le / / Signature du propriétaire :



ENGAGEMENTS SUR WWW.SCCEXPO.FR





PARIS DOG SHOW

organisé par la société Canine d'Île de France



Concours JEUNES PRESENTATEURS inscription sur place à partir de 9h

Séance de confirmation seule (sauf Berger Allemand et Jagdterrier)

VENDREDI 10 JANVIER 2025 de 14h à 16h

concerne uniquement les chiens non engagés à l'exposition
inscription sur www.sccexpo.fr - 07 89 41 88 44



ADHESION

ADHÉSION SCIF 2025 (DONNE DROIT AU TARIF MEMBRE)

Adhésion ou Renouvellement - n° adhérent :

2^{ème} personne : N° adhérent :

Nom : Prénom :

TARIFS : Simple : 18€ - Couple (même adresse) : 19€

PAIEMENT PAR CHÈQUE SÉPARÉ DU RÈGLEMENT DE L'ENGAGEMENT
À JOINDRE À VOTRE ENGAGEMENT PAR PAPIER

Banque : Chèque : Montant :

catalogue en ligne disponible 1h30 avant le début des jugements

VOUS RECEVREZ VOTRE CARTE D'EXPOSANT ENVIRON 1 SEMAINE AVANT L'EXPOSITION

(ENGAGEMENTS COURRIER UNIQUEMENT SAUF SI MAIL INDIQUÉ)

LES ENGAGEMENTS INTERNET IMPRIMERONT UNE E-CARTE

INSCRIPTION SUR PLACE :

Jeunes Présentateurs

Paire (même propriétaire), Couple (même propriétaire),
Lot d'affixe, Lot de reproducteur (voir définition dans le règlement)
10 euros chaque catégorie

INFORMATIONS SUR LES TARIFS

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétérans et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien. **Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.**

Pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2024 ou 2025 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race) - UNIQUEMENT ENGAGEMENT PAR PAPIER

Pour bénéficier de suite du tarif membre SCIF, adhérez en même temps que votre engagement (voir ci-dessus).

POUR LES ENGAGEMENTS EN CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

voir règlement complet sur <https://www.centrale-canine.fr//articles/reglement-des-expositions>

joindre obligatoirement photocopie de l'attestation avec votre engagement

sans cette attestation, le chien sera mis en classe ouverte

